Accusé de réception - Ministère de l'intérieur Envoi préfecture le 28/11/2024 Retour préfecture le 28/11/2024 Publié le 28/11/2024 Acte certifié exécutoire



Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 25 novembre 2024

Date de la convocation : mardi 19 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE (excusée du n° 2 au n° 6), M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIERE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO (présente du n° 1 au n° 10), M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Alexandre PEREZ, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER (excusé du n° 10 au n° 44), M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY (excusée au n° 11), Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIERE), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Camille LE DELLIOU), M. Laurent JUBIER (pouvoir à M. François BAYROU), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Josy POUEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI du n° 11 au n° 44)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Néjia BOUCHANNAFA, M. Antoine CHEVALIER

Secrétaire de séance : Madame Camille LE DELLIOU

N° 26 Adhésion à l'association World Cleanup Day - France

Rapporteur: M. Sébastien AYERDI Mesdames, Messieurs

L'association, d'intérêt général, promeut et coordonne la journée mondiale du nettoyage de la planète, à laquelle la Ville de Pau a souhaité participer activement à travers des opérations de collecte de déchets sur l'espace public.

Cette manifestation s'est déroulée sur deux jours : 20 et 21 septembre 2024.

C'est dans ce cadre que la Ville de Pau souhaite renforcer l'efficience, l'efficacité et la viabilité des politiques publiques menées en termes de propreté, de réduction des déchets et de lutte contre les incivilités et dépôts sauvages.

Elle souhaite poursuivre son engagement sur le long terme en participant localement à la journée mondiale du nettoyage de la planète et ainsi contribuer à améliorer le cadre de vie de ses habitants en adhérant à cette association.

Les objectifs de cette adhésion sont de :

- Développer et soutenir les actions d'éco-citoyenneté sur le territoire communal ;
- D'organiser des échanges d'expériences entre territoires et de bénéficier de campagnes de communication et d'une visibilité auprès des autres adhérents.

La cotisation pour l'exercice 2024 dont le montant est fixé selon le nombre d'habitants (population inférieure à 100 000 habitants) s'élève à 400 €.

Il vous est donc proposé d'adhérer à l'association World Cleanup Day – France moyennant une cotisation de 400 € pour 2024.

Après avis de la commission Urbanisme - Travaux - Habitat - Voirie - Espaces Verts du 8 novembre 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider l'adhésion de la Ville de Pau à l'association World Cleanup Day France ;
- 2. Approuver le versement à l'association d'une cotisation de 400 € au titre de l'année 2024 ;
- 3. Autoriser M. le Maire à signer tout document relatif au bon déroulement de ce dossier ;
- 4. Financer la dépense correspondante au moyen des crédits inscrits au budget 2024.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire François BAYROU